

L'équipe pluriprofessionnelle

Directeur-Chef de service - Médecin-
Psychologue -

Educateurs spécialisés - Infirmière -
Assistante sociale - Secrétaire

Les professionnels de l'équipe sont
diplômés, formés et expérimentés,
conformément
aux **Recommandations de Bonnes
Pratiques Professionnelles de
l'ANESM et de la HAS**

Nos partenaires



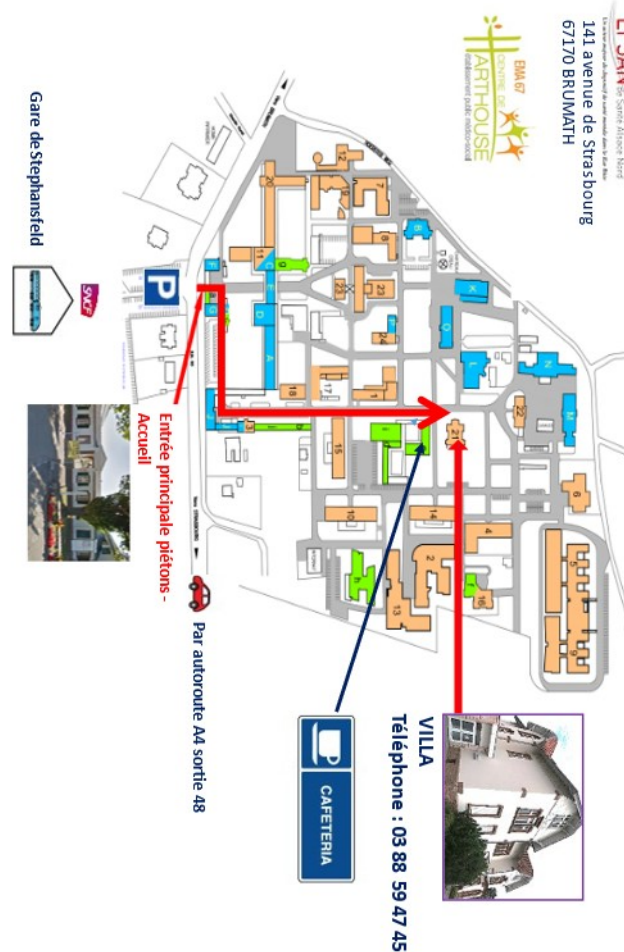
EPSAN Etablissement Public
de Santé Alsace Nord



Centre de Harthouse

Allée des Peintres - BP 10231 - 67500 HAGUENAU Cedex
tel : 03.88.90.77.00 - fax : 03.88.90.77.19
E-mail : centre.harthouse@centre-harthouse.fr

Plan d'accès



**Accueil du public
uniquement sur rendez-vous
du lundi au vendredi**

Equipe Mobile Autisme

67



03.88.59.47.45



ema67@centre-harthouse.fr



www.ema67.fr



**EMA 67
EPSAN La Villa
141 avenue de Strasbourg
67170 BRUMATH**



Public concerné

L'Equipe Mobile Autisme 67 (EMA 67) accompagne des adultes (à partir de 18 ans) avec un Trouble du Spectre de l'Autisme diagnostiqué, avec ou sans déficience intellectuelle.

Secteur et lieu d'intervention

L'EMA 67 intervient sur l'ensemble du département du Bas-Rhin, au domicile des personnes et dans les établissements médico-sociaux.

Modalités

Les bénéficiaires sont admis sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Les demandes peuvent être transmises par la personne, sa famille ou son représentant légal à la MDPH ou l'EMA 67.

La durée d'intervention est variable, de 6 mois à 4 ans, selon les objectifs du Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA).

Missions

Evaluer

Évaluation pluriprofessionnelle de la situation.

Identification des besoins de compensation et des attentes de la personne.

Accompagner

Proposer un programme d'intervention personnalisé à visée inclusive.

Coordonner

Assurer la création et la coordination des intervenants (sociaux, médico-sociaux, associatifs, sanitaires, Education Nationale...) et acteurs du territoire.

Soutenir

Sensibilisation des aidants familiaux et des professionnels aux spécificités de l'accompagnement de la personne avec un Trouble du Spectre Autistique

Transfert de compétences.

Soutien des proches aidants et des professionnels.

Méthodologie d'intervention

Réception de la demande ; évaluation de la situation

Analyse de la situation en équipe pluriprofessionnelle

Accompagnement à l'élaboration du dossier MDPH si besoin ou envoi direct à la MDPH

Réunion de l'Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation (EPE) de la MDPH

Réception de la notification par l'EMA 67 après validation par la MDPH ; inscription sur liste d'attente

- Début du suivi
- Présentation du référent
- Co-construction du projet individuel d'accompagnement

- Mise en oeuvre du projet d'accompagnement
- Création et coordination du réseau de partenaires et d'intervenants

Bilan de l'accompagnement

Fin de l'intervention

Le Projet Individualisé d'Accompagnement définit notamment les objectifs, le périmètre et les moyens d'intervention.